

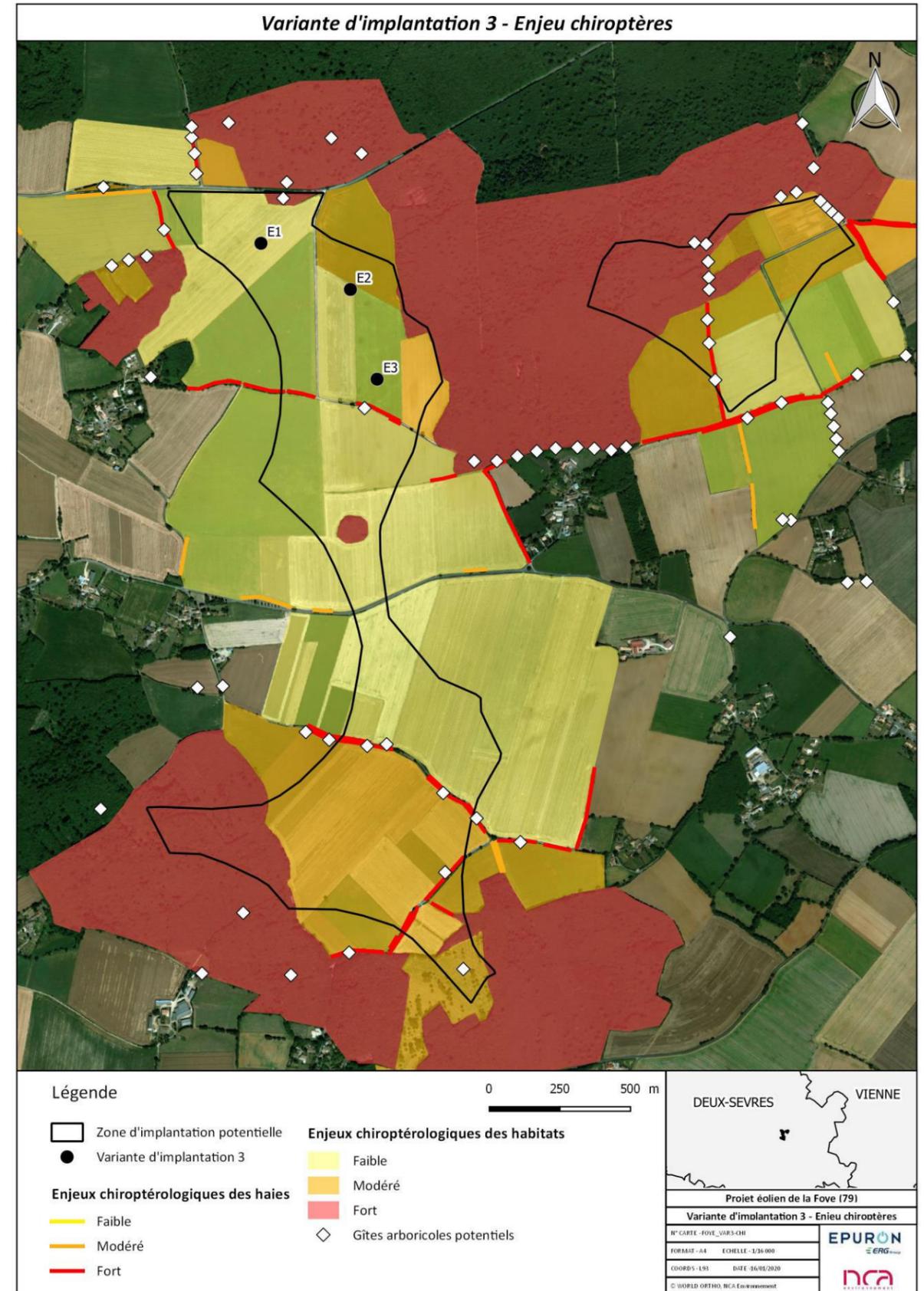
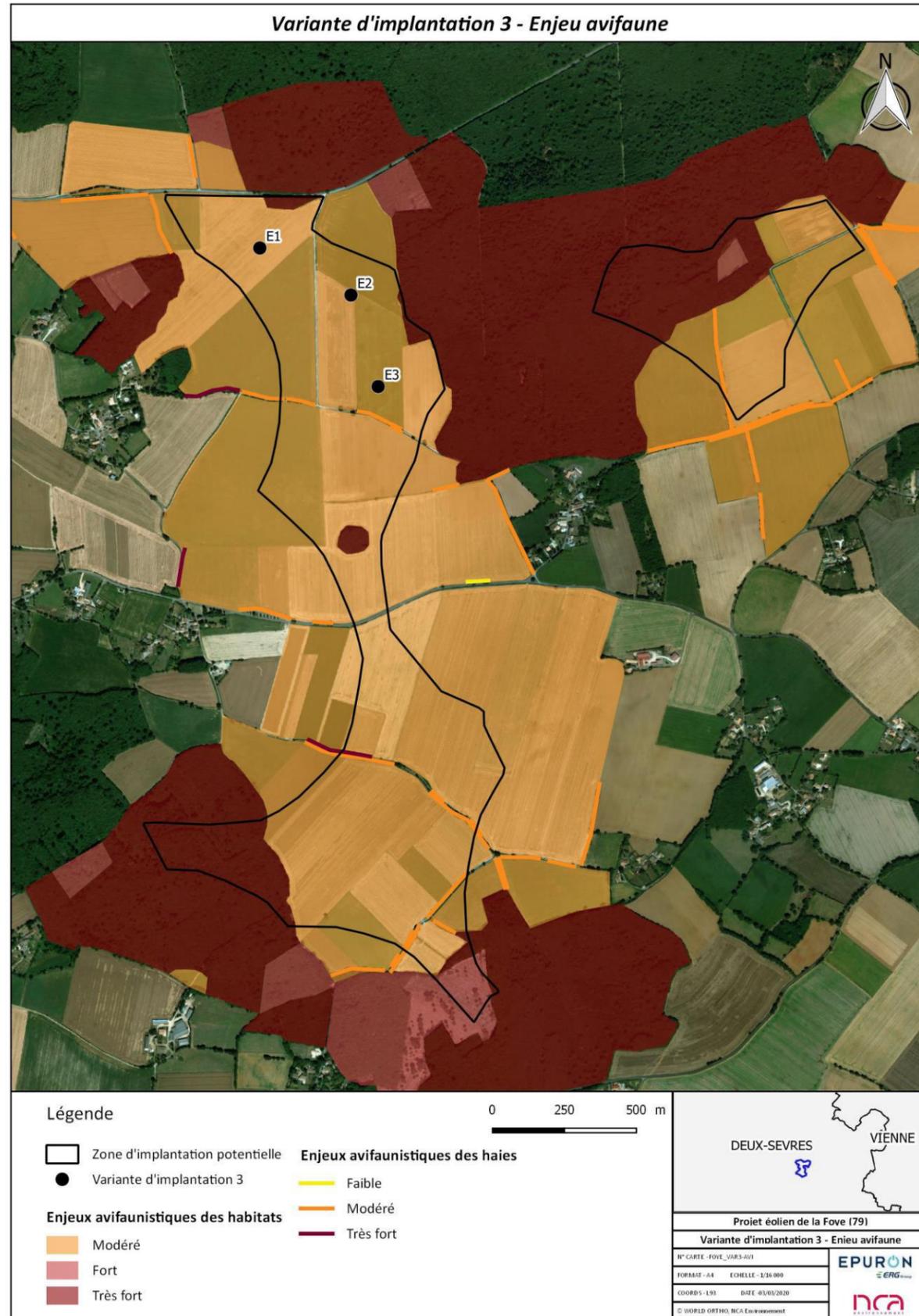
IV. 2. 1. 3. Variante d'implantation 3

Tableau 124 : Analyse de la variante d'implantation 3

		Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
		PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
AVIFAUNE	Hivernage	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les rassemblements de Pluviers et Vanneaux = impact très faible</p> <p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les groupes d'Alouette lulu ou individus isolés = impact très faible à négligeable (les travaux ne se feront pas de manière simultanée sur toutes les plateformes)</p> <p>Dérangement moins significatif pour les rapaces en alimentation sur la zone d'étude = impact négligeable</p>	<p>Perte sèche d'habitat peu significative (<1 ha de plateforme de maintenance et de pistes créées) = impact négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur le Pluvier doré (175 m) et le Vanneau huppé (260m), représentant une perte indirecte peu significative de surface utilisable par rapport au territoire disponible dans l'aire d'étude éloignée (plaines cultivées) = impact brut très faible pour le dérangement et la perte indirecte d'habitats</p> <p>Risque de collision modéré pour le Milan royal, faible pour l'Oedicnème criard, le Pluvier doré, l'Alouette lulu et l'Aigrette garzette, et très faible pour le Busard Saint-Martin, l'Elanion blanc, le Faucon émerillon, le Faucon pèlerin, l'Oie cendrée, le Vanneau huppé, la Grande aigrette, et le Hibou des marais = impact brut très faible à modéré pour le risque de collision</p>	26	<p><u>Atouts</u> :</p> <p>Evitement des deux tiers sud de la ZIP -> limiter la perte indirecte d'habitats</p> <p>Réduction du nombre d'éoliennes -> limiter l'effet cumulé du risque de collision</p>
	Nidification	<p>L'ensemble des éoliennes se trouve dans des cultures, habitat favorable aux Busards, à l'Œdicnème, au Bruant proyer, à l'Alouette des champs... --> risque de destruction ponctuelle de nids = impact très faible à faible</p> <p>Accès menant à l'éolienne E1 borde la lisière d'un boisement d'enjeu fonctionnel très fort --> risque de dérangement pouvant affecter la nidification d'espèces forestières (en lisière) ou nicheuses dans la végétation herbacée des lisières = impact très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitat peu significative (<1 ha de plateforme de maintenance et de pistes créées) de terrain de chasse pour l'ensemble des espèces et de surface favorable à la nidification du Busards, Œdicnème criard, Alouette des champs, Bruant proyer, Gorgebleue = impact négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur l'Alouette des champs (93 m) soit ~2,3% de surface utilisable pour l'alimentation et nidification dans l'AEI (impact modéré), sur la Fauvette grisette (79 m) représentant <0,5% de la surface utilisable (cultures et lisières) (impact très faible), et sur la Linotte mélodieuse (135 m) représentant une perte indirecte non significative (<0,5%) de la surface non modifiée utilisable dans l'AEI (toutes haies, lisières, fourrés) (impact très faible) = impact très faible à modéré pour le dérangement et la perte indirecte d'habitats</p> <p>Risque de collision élevé pour l'Alouette des champs, modéré pour l'Autour des palombes, la Bondrée apivore, le Busard cendré, l'Elanion blanc, le Milan noir, le Martinet noir, l'Engoulevent, le Pigeon colombin, la Tourterelle des bois, le Faucon crécerelle, l'Alouette lulu, faible à très faible pour l'ensemble des taxons nichant ou s'alimentant dans les espaces ouverts, les haies proches et les boisements ; moins probable pour les autres espèces = impact très faible à fort pour le risque de collision</p>	163	<p><u>Atouts</u> :</p> <p>Evitement des deux tiers sud de la ZIP -> limiter la perte indirecte d'habitats pour les espèces de milieux ouverts et de bocages</p> <p><u>Contraintes</u> :</p> <p>Bas de pale à 30 m contre 48 et 49m -> déconnexion moins importante des enjeux au sol (2 fois la canopée contre plus de 3 fois pour les variantes 1 et 2)</p>
	Migration	<p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les rassemblements d'Oedicnèmes, de Pluviers et Vanneaux = impact très faible</p> <p>Dérangement occasionné par l'ensemble des éoliennes sur les groupes d'Alouette lulu ou individus isolés = impact très faible à négligeable (les travaux ne se feront pas de manière simultanée sur toutes les plateformes)</p> <p>Dérangement moins significatif pour les rapaces en alimentation sur la zone d'étude = impact négligeable</p> <p>Dérangement peu significatif pour les migrateurs actifs en simple survol de la zone de projet = impact très faible</p>	<p>Perte sèche d'habitat peu significative (<1 ha de plateforme de maintenance et de pistes créées) = impact négligeable pour la perte directe d'habitats</p> <p>Effet repoussoir sur le Pluvier doré (175 m) et le Vanneau huppé (260 m), représentant une perte indirecte non significative de surface utilisable par rapport au territoire disponible dans l'aire d'étude éloignée (plaines cultivées) = impact très faible pour le dérangement et la perte indirecte d'habitats</p> <p>Risque de collision modéré pour le Busard cendré, les Milans noir et royal, et l'Alouette lulu ; et très faible à faible pour les autres espèces, qu'ils soient en halte, ou en survol actif = impact brut très faible à modéré pour le risque de collision</p> <p>Effet barrière connu pour la majorité des espèces à enjeu : impact très faible pour les rapaces, les Cigognes, la Grue cendrée, le Vanneau huppé et le Courlis cendré ; et faible pour le Pluvier doré = impact très faible à faible</p>	84	<p><u>Atouts</u> :</p> <p>Amplitude du parc perpendiculaire à l'axe de migration limitée (800m) -> Effet barrière limité, contournement moins important donc moins coûteux en énergie.</p> <p>Evitement des deux tiers sud de la ZIP -> limiter la perte indirecte d'habitats pour les rassemblements postnuptiaux</p> <p>Réduction du nombre d'éoliennes -> limiter l'effet cumulé du risque de collision</p>

	Impacts bruts attendus de la variante		Cotation de l'impact brut	Atouts et contraintes de la variante
	PHASE TRAVAUX	PHASE EXPLOITATION		
CHIROPTERES	Aucune destruction de gîte envisagée, très faible proportion de linéaire de haies détruit (<0,8%) et éoliennes localisées en milieu ouvert. Impact brut sur les habitats = négligeable.	<p>Avec une largeur de rotor de 150 m maximum, et un mât de 105 m maximum, le bas de pale s'élèvera à environ 30 m, soit 2 à 3 fois la hauteur de canopée (10 - 15 m). Risque de collision négligeable pour les espèces ne pratiquant pas le haut vol avec déconnexion du bas de pale au sol.</p> <p>1 mât d'éolienne (E03) se situe à proximité d'une lisière de haies à enjeu fonctionnel fort (103 m), mais absence de survol.</p> <p>Présence d'un gîte à fort potentiel d'accueil à environ 100 m de l'éolienne E3.</p> <p>L'ensemble des éoliennes présentent un risque fort de collision pour les Noctules et la Sérotine commune et très fort pour la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl lors des déplacements en plein ciel et de la chasse en lisière. Le risque est modéré pour l'éolienne E3 pour la Barbastelle d'Europe, le Grand Murin, le Minioptère de Schreibers, et la Pipistrelle pygmée lors de la chasse en lisière. Pour la Pipistrelle de Nathusius, le risque est avant tout ciblé sur la période de migration. Impact brut pour la collision = modéré à très fort.</p>	37	<p><u>Atouts :</u> 2 éoliennes de moins que la variante 1 et 1 de moins que la variante 2 -> réduction de l'effet cumulé du risque de collision</p> <p>1 mât d'éolienne seulement (E3) se situe à moins de 150 m (103 m) d'une haie. -> pas de survol et éloignement des enjeux forts et limitation du risque de collision (chasse en lisière et canopée)</p> <p>L'ensemble des mâts sont implantés dans des parcelles d'enjeu fonctionnel faible pour les chiroptères et la variante la plus éloignée des lisières.</p> <p>La partie sud identifiée en enjeu fonctionnel modéré (transits) est évitée.</p> <p><u>Contraintes :</u> Chemin d'accès à proximité d'un arbre à fort potentiel d'accueil pour le gîte, éolienne E3 à environ 100 m.</p> <p>Bas de pale à 30 m contre 48 et 49m -> déconnexion moins importante des enjeux au sol (2 fois la canopée contre plus de 3 fois pour les variantes 1 et 2)</p>
HERPETOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	
ENTOMOFAUNE	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	
MAMMIFERES TERRESTRES	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	
FLORE / HABITATS NATURELS	Eoliennes localisées en milieu ouvert, en retrait des lisières de haies et bosquets. Aucune destruction ou altération d'habitat envisagée	Aucun impact attendu	0	

Les cartes suivantes rappellent les enjeux identifiés pour l'avifaune (période de nidification) et les chiroptères, en localisant les éoliennes de la variante. Il s'agit des groupes les plus sensibles pour le projet, et le lecteur pourra ainsi se référer à ces cartes pour apprécier les impacts bruts attendus explicités dans le tableau précédent.



IV. 2. 1. 4. Comparaison des variantes

L'analyse comparative des variantes d'implantation est synthétisée dans le tableau suivant. Elle rappelle pour chaque groupe ou période biologique les notes obtenues lors de l'évaluation des impacts bruts. La note la plus forte doit être considérée comme la plus défavorable.

Tableau 125 : Analyse comparative des variantes d'implantation

		Variante 1	Variante 2	Variante 3
		5 éoliennes	4 éoliennes	3 éoliennes
AVIFAUNE	Hivernage	32,5	29,25	26
	Migration	100	92	84
	Nidification	210,5	194,75	163
CHIROPTERES	Destruction gîtes	0	0	0
	Collision	47	42	37
FLORE / HABITATS NATUREL	Flore patrimoniale	0	0	0
	Habitat patrimonial	0	0	0
AUTRE FAUNE	Perte d'habitat	0	0	0
Note globale variantes		390	358	310

Les 3 variantes sont orientées de manière perpendiculaire à l'axe de migration diffuse nord-est/sud-ouest avec une amplitude du parc plus ou moins importante (variante 1 : 1,6 km ; variante 2 : 1,7 km ; variante 3 : 800 m). La variante 3 apparaît clairement comme la moins impactante pour tous les taxons à toutes périodes. Les variantes 1 et 2 sont écartées au regard du nombre d'éoliennes et de la proximité des lisières bocagères et forestières. L'impact sur la faune bocagère et forestière ainsi que l'effet barrière (amplitude du parc de 800 m) sont ainsi limités avec la variante 3.

Après avoir compilé les différentes expertises, le porteur de projet a souhaité retenir la variante d'implantation 3. Celle-ci correspond pour le volet milieu naturel à la variante de moindre impact.